

Fiche de procédure

Informations de base	
<p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive</p> <p>Rendre les marchés des capitaux plus attrayants pour les entreprises de l'UE et faciliter l'accès des petites et moyennes entreprises aux capitaux</p> <p>Abrogation Directive 2001/34 2000/0174(COD) Modification Directive 2014/65 2011/0298(COD)</p> <p>Sujet 2.50 Libre circulation des capitaux 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 3.45.02 Petites et moyennes entreprises (PME), artisanat</p> <p>Priorités législatives Déclaration commune 2022 Déclaration commune 2023-24</p>	<p>En attente de la position du Parlement en 1ère lecture</p>

Informations techniques	
Référence de procédure	2022/0405(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Directive
	Abrogation Directive 2001/34 2000/0174(COD) Modification Directive 2014/65 2011/0298(COD)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 57; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 051-p2; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 050; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 114
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 159
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen
Étape de la procédure	En attente de la position du Parlement en 1ère lecture
Dossier de la commission parlementaire	ECON/9/10906